



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 octobre 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 5 octobre 2021, adressée aux représentantes et représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil

Le Kenya a pris la présidence du Conseil de sécurité le 1^{er} octobre 2021, à un moment où les restrictions liées à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) s'assouplissent peu à peu dans le monde, en particulier aux États-Unis d'Amérique, y compris à New York. Si la situation est loin d'être revenue à la normale, en raison notamment du variant Delta, l'assouplissement des restrictions à New York permet néanmoins de tenir des réunions en présentiel au Siège de l'Organisation des Nations Unies, dans un environnement contrôlé.

Dans ce contexte, et suivant l'avis de la Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail du Département de l'appui opérationnel du Secrétariat, la présidence prévoit de tenir la majorité des séances du Conseil en présentiel, dans la salle du Conseil au Siège.

L'organisation des séances du Conseil au Siège, y compris dans la salle du Conseil, se fera en tenant compte des directives sanitaires. Il faudra notamment porter le masque en permanence, sauf au moment de prononcer un discours. La présidence encourage vivement les représentantes et représentants ainsi que les fonctionnaires du Secrétariat qui participent aux séances dans la salle du Conseil à se faire vacciner.

Une réunion de haut niveau est prévue au format virtuel. À cette occasion, la présidence continuera d'appliquer les méthodes de travail énoncées dans la lettre datée du 7 mai 2020 adressée aux représentantes et aux représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil ([S/2020/372](#)).

Destinées à faire face des circonstances exceptionnelles et inédites, les directives et méthodes de travail actuelles, qui ne sauraient constituer un précédent pour l'avenir, pourront être revues, adaptées ou supprimées, pour autant que tous les membres du Conseil en conviennent.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Martin **Kimani**

